



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

leucémie

Question écrite n° 128894

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la spectaculaire réussite d'une nouvelle thérapie génique réalisée à l'université de Pennsylvanie par l'équipe du docteur June et qui vient de faire l'objet d'une publication dans *The New England journal of medicine* et *Science translational medicine*. La thérapie génique employée par ces chercheurs a consisté à reprogrammer le système immunitaire du malade, en l'occurrence atteint de leucémie, en lui réinjectant des cellules modifiées génétiquement, dont les lymphocytes T avaient été exposés au virus VIH-1 désamorcé, pour détruire ses propres cellules cancéreuses. Leur mission accomplie, ces cellules diminuent naturellement et ne subsiste qu'une population de cellules « mémoire » capables de proliférer à nouveau si besoin est. Le résultat est spectaculaire, avec une rémission totale du patient. Aussi, il lui demande si le Gouvernement envisage d'encourager le développement de ce type de traitement de la leucémie en France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128894

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1514

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)